

**Recommandations du groupe « Prise en compte des dimensions culturelles et religieuses dans les négociations internationales »**

Dans un monde où le fait religieux est important, la prise en compte des dynamiques portées par les religions est essentielle pour atteindre les objectifs de développement internationaux. Plus largement, les aspects socio-politiques des religions doivent devenir une partie intégrante de toute analyse internationale.

Or, si la capacité de mobilisation des religions pour la promotion et la mise en œuvre d'un développement durable fondé sur la dignité humaine et respectueux de l'environnement est reconnue, les interactions entre acteurs confessionnels et organisations internationales et nationales de développement demeurent complexes. D'une part les religions sont diverses dans leur organisation et leur représentation. De même, leur vision du développement n'est pas homogène, et, plus encore, l'utilisation par certains acteurs d'un discours religieux pour promouvoir un agenda politique ou terroriste brouille l'image des religions. Par ailleurs, par peur d'être instrumentalisés ou en raison de divergences de valeurs, les représentants des religions hésitent parfois à engager le dialogue avec les institutions internationales.

De leur côté, portées par un contexte de sécularisation, la plupart des organisations internationales et certains Etats comme la France méconnaissent le fait religieux et culturel et ont été souvent réticents à l'aborder, allant parfois jusqu'à questionner la légitimité des institutions religieuses à s'engager dans les débats mondiaux. Les questions démographiques, de santé de la reproduction et d'approche du genre, de même que la vision de la finalité et des modalités du développement économique, sont des enjeux controversés, où se jouent l'articulation entre l'universel et le singulier et la capacité à faire émerger une humanité plurielle.

En 2015, la négociation des accords sur le climat (COP 21) et de l'agenda 2030 a été l'occasion de nouer un dialogue plus ouvert entre ces différentes instances. Un enjeu sera de poursuivre un dialogue de haut niveau et exigeant, qui respecte les points de vue sans pour autant éluder les questions controversées.

1. **Pour cela, il est essentiel que les organisations internationales comme les représentations nationales intègrent la compréhension du fait religieux dans leur approche et la formation de leurs cadres.** En France, un volet « questions religieuses » pourrait être intégré aux modules de formation des diplomates, et une table ronde sur les questions religieuses pourrait être organisée à l'occasion de la conférence annuelle des ambassadeurs. Ainsi pourrait être progressivement mise en place une diplomatie religieuse, au même titre que celle qui existe dans le domaine économique ou sportif. Par ailleurs, les institutions religieuses devront garder en interne un niveau élevé de mobilisation et d'engagement sur les questions sociales et d'environnement, en y consacrant des ressources adéquates.
2. **Par ailleurs, les questions litigieuses devraient faire l'objet de séminaires thématiques permettant l'écoute réciproque et l'identification de points de convergence, sans qu'ils bloquent la qualité du dialogue entre organisations internationales et institutions confessionnelles.** Il s'agira d'adopter une approche fonctionnelle, basée sur des analyses plus détaillées et spécifiques de l'impact des manifestations religieuses sur les sociétés. En particulier, les questions liées à la famille pourraient faire l'objet d'un tel approfondissement.

3. En effet, bien que les familles soient un lieu de transmission majeur et de ce fait des vecteurs essentiels pour la réalisation de l'agenda 2030, la dimension familiale a été occultée dans le texte final de l'agenda 2030, par suite de désaccords sur la définition de l'entité « famille », avec des clivages entre les tenants d'une vision occidental-centrée et ceux d'une vision plus traditionnelle. Plutôt que de se crispier sur les diverses formes de famille, il y aurait lieu d'approfondir les rôles des familles, telles qu'elles existent, dans la promotion et la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
4. Enfin, pour garantir une qualité de dialogue global sur l'ensemble des thématiques et ainsi éviter que chacun ne se focalise sur les questions litigieuses jusqu'à en oublier les sujets de convergence, **il serait opportun que les organisations confessionnelles poursuivent leur investissement sur les sujets apparemment moins conflictuels sur lesquels leur apport et leur capacité de mobilisation sont essentiels**, comme elles l'ont fait sur le thème du climat en préparation de la COP21. De même, il appartient aux organisations internationales de poursuivre la collaboration et l'intégration des organisations confessionnelles dans le dialogue sur les diverses thématiques de travail, et de proposer des modes de partenariat durable par un ancrage de cette collaboration dans une permanence officialisée.

### **Éléments pouvant être intégrés dans une introduction commune**

#### **1. Importance de la prise en compte des acteurs confessionnels dans les négociations internationales sur le développement**

La persistance du fait religieux et l'impact direct et indirect des religions dans le développement économique, social et environnemental plaident pour une prise en compte des dynamiques religieuses et une participation des acteurs confessionnels dans la définition des objectifs de développement.

Il faut tout d'abord noter le poids persistant des religions et de la religiosité dans le monde: 84 % de la population mondiale est affiliée à une religion - 70% de celle-ci se répartissant entre chrétiens (32%), musulmans (23%) et hindouistes (15%)<sup>1</sup>. Par ailleurs, le niveau de religiosité persiste à un niveau relativement élevé : au niveau mondial, 63% des citoyens disent qu'ils sont religieux (86% en Afrique, 82% en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, 71% en Europe de l'Est, 66% en Amérique, 62% en Asie, et seulement 43% en Europe de l'Ouest) alors que 22% se déclarent non religieux et 11% athées<sup>2</sup>. Si le niveau de religiosité tend à diminuer légèrement quand le niveau d'éducation augmente et, plus fortement, quand le revenu s'élève, la tendance de la jeunesse à être plus religieuse que les aînés au plan mondial laisse penser que le nombre de personnes se disant religieuses continuera à augmenter : 66% des jeunes de moins de 34 ans se disent religieux contre environ 60% pour les autres groupes d'âge.

Il faut ensuite relever le rôle des acteurs confessionnels dans le développement économique et social. Ce qui est largement reconnu sur un plan historique est encore vrai à l'heure actuelle. On distingue à cet égard quatre niveaux d'action<sup>3</sup> :

- *L'engagement communautaire* : Les religions dans leur ensemble sont actives en matière de lutte contre la pauvreté.

---

<sup>1</sup> Source : Pew Forum, voir Annexe 1.

<sup>2</sup> Source : enquête conduite fin 2014 dans 65 pays auprès d'un échantillon de 63 898 personnes ayant répondu à la question : « Que vous ayez une pratique religieuse ou non, diriez-vous que vous êtes: a. une personne religieuse, b. une personne non religieuse, c. un athéiste convaincu, d. ne sait pas/pas de réponse » (WIN/Gallup International, 2015).

<sup>3</sup> On se réfère ici à la catégorisation proposée par Katherine Marshall en 2013 (Marshall K, 2013).

La pratique de la charité (zakat) est l'un des piliers de l'Islam, les chrétiens sont également appelés à secourir le prochain démuné, les juifs à pratiquer la tzedaka... Les structures religieuses, parce qu'elles sont implantées au cœur des populations et présentes dans les endroits les plus reculés<sup>4</sup>, sont de fait des acteurs importants pour apporter une réponse efficace en situation d'urgence humanitaire et pour faciliter la résilience. Les acteurs confessionnels mobilisent par ailleurs des moyens extérieurs pour intervenir dans la deuxième phase de réponse humanitaire, qui vise à éviter l'extension du nombre de victimes, puis à reconstruire.<sup>5</sup>

- *Les services opérés par les organisations liées aux religions* : Par-delà les actions individuelles, les religions ont constitué des organisations de solidarité, diverses par leur taille et leur approche. Certaines sont devenues des opérateurs professionnels, structurés en réseau international et en mesure de mobiliser des ressources privées importantes<sup>6</sup>. Les organisations confessionnelles des Etats-Unis gèrent quelques 6 milliards de dollars par an, dont 5 milliards proviennent de dons privés. Ces organisations sont en mesure de gérer les services de base lorsque l'Etat est défaillant. Les Nations Unies estiment que 50% à 60% des services sociaux de base dans les zones rurales des pays les moins avancés sont tenus par des organisations confessionnelles (FNUAP, 2014).<sup>7</sup> Le Saint-Siège indique que l'Eglise catholique gère 26% des structures de soins de santé dans le monde, avec environ 120 000 centres de santé, dont 65% sont situés dans le monde en développement et dans des endroits reculés où l'accès aux soins de santé de base serait sinon impossible (Auza, B, 2015).<sup>8</sup> L'Islam dispose également d'organisations non gouvernementales actives en matière de solidarité (par exemple le Secours Islamique en France) mais également de leviers financiers puissants, avec en particulier la Banque Islamique de Développement<sup>9</sup>.
- *La capacité de mobilisation sur les questions de développement* : les religions ont lancé de vastes campagnes tant internationales que régionales et nationales sur des aspects clés du développement international, tels que la faim dans le monde (années 1960), la remise des dettes (jubilé 2000) et plus récemment la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. En alertant l'opinion publique et en confrontant les responsables politiques avec leurs engagements, ces mobilisations ont eu un impact sur les politiques nationales et internationales.
- *L'éthique* : au-delà de la question du comment vivre ensemble, les religions cherchent à donner du sens à la question du développement, en questionnant la finalité de celui-ci et les valeurs qui en sont le soubassement.

---

<sup>4</sup> A titre d'exemple, Caritas RD Congo comprend une coordination nationale, 47 Bureaux Diocésains dotés de départements Urgences, Santé et Développement, 1.500 Bureaux paroissiaux et plus de 10.000 Cellules.

<sup>5</sup> Ainsi l'OMS a-t-elle salué l'action des Eglises dans la lutte contre Ebola.

[http://fr.radiovaticana.va/news/2015/03/04/loms\\_salue\\_laction\\_des\\_%C3%A9glises\\_dans\\_la\\_lutte\\_contre\\_ebolavirus/1127026](http://fr.radiovaticana.va/news/2015/03/04/loms_salue_laction_des_%C3%A9glises_dans_la_lutte_contre_ebolavirus/1127026)

<sup>6</sup> World Vision international, plus grande ONG protestante, compte 50 000 salariés et volontaires, a collecté 2 milliards de dollars en 2014 auprès de 10 millions de donateurs, et cible 100 millions de personnes (<http://www.wvi.org/>).

<sup>7</sup> Chiffre cité lors d'un atelier du FNUAP (UNFPA, 2014).

<sup>8</sup> Ainsi, en Papouasie-Nouvelle Guinée, l'Etat délègue aux Eglises les services de santé des zones excentrées. Les institutions religieuses y gèrent également 6 des 9 écoles d'infirmières ainsi que les 14 centres de formation des travailleurs de santé communautaire. [http://www.wpro.who.int/health\\_services/service\\_delivery\\_profile\\_papua\\_new\\_guinea.pdf?ua=1](http://www.wpro.who.int/health_services/service_delivery_profile_papua_new_guinea.pdf?ua=1).

<sup>9</sup> Banque multilatérale du monde islamique, la Banque Islamique de Développement vise à favoriser le développement économique et social de ses 56 pays membres et à appuyer les communautés musulmanes dans 64 pays non membres, en conformité avec la Charia. La BID a financé ou cofinancé des projets à hauteur de 6 milliards de dollars en 2014.

Ces interpellations, si elles mobilisent les foules, interrogent aussi les comportements individuels des croyants et influent par exemple sur leurs choix éducatifs et plus largement sur la transmission des valeurs. Par ailleurs, des personnalités religieuses ou des documents religieux sont en mesure de fédérer bien au-delà de leurs fidèles, comme l'a montrée l'encyclique *Laudato Si* du pape François.

## **2. Défis du sujet et points d'attention pour l'analyse**

Les relations entre cultures, religions et développement sont complexes, et plusieurs écueils doivent être évités.

En premier lieu, les religions ne constituent pas un ensemble homogène, et il est donc important de différencier le discours et l'organisation de chaque religion, ces deux éléments influant sur la manière dont les religions s'engagent dans les débats internationaux sur le développement.

Par ailleurs, l'appartenance religieuse n'est pas le déterminant unique des comportements individuels et collectifs. Les identités sont plurielles et les comportements effectifs répondent à des facteurs multiples. De plus, comme le note Amartya Sen, chaque identité est par nature dynamique, évoluant au contact des groupes variés qui constituent une société et des interactions avec les autres cultures (Sen A, 2010).

Aussi, plutôt que de considérer les nations comme des fédérations de religions ou de communautés différentes, il convient de mettre l'accent sur le libre choix des personnes, en replaçant la liberté et la raison au cœur de la question de l'identité. La multiplicité des appartenances pose la question de la légitimité des revendications et prises de position religieuses et, en filigrane, de leur champ d'application. L'évocation de la liberté comme valeur première permet de lever cette tension, ainsi qu'y invitent les travaux de Sen.

Enfin, si les religions prêchent d'une manière générale le respect de la dignité humaine, de la justice et de la paix, il reste difficile de mesurer l'impact des religions sur la construction de sociétés pacifiques et justes. Plus encore, la montée des extrémismes religieux et l'utilisation par certains acteurs d'un discours religieux pour promouvoir un agenda politique ou terroriste brouille l'image des religions. Aussi, dans des situations de conflit, existent-ils à la fois des exemples où l'identité religieuse est instrumentalisée pour attiser les tensions et des exemples de leaders religieux jouant un rôle de médiateur.

Tous ces éléments rendent d'autant plus nécessaire de : 1) mieux comprendre les héritages culturels et religieux qui sont au cœur des pouvoirs politiques et économiques, sachant que ces héritages ne sont pas monolithiques mais sujets à des tensions et des débats; et 2) d'adopter une approche fonctionnelle, remplaçant les études génériques propres à l'idée d'une religion essentialisée par des analyses plus détaillées et spécifiques de l'impact des manifestations religieuses sur les sociétés.

## **3. Les organisations internationales face aux dimensions culturelles et au fait religieux : un long évitement**

La prise en compte des dimensions culturelles, et plus encore religieuses, est longtemps restée largement occultée par les institutions internationales.<sup>10</sup> Hormis une approche plus construite de la Banque mondiale au cours des années 1990, les initiatives portant sur le dialogue avec les leaders religieux et les organisations confessionnelles ainsi que sur la compréhension des interactions entre religions et développement sont longtemps restées parcellaires.

---

<sup>10</sup> Une séance du séminaire a par ailleurs montré comment le fait culturel et religieux a été également largement occulté dans les débats académiques et de praticiens sur le développement.

Les institutions internationales ont souvent préféré se référer aux organisations de la société civile – tout en incluant parfois explicitement les organisations confessionnelles (« faith-based organisations »).

Plusieurs éléments concourent à expliquer la faible prise en compte du fait culturel et religieux sur une longue période.

Sur un plan historique, les institutions des Nations Unies comme celles de Bretton Woods, créées à l'issue de la seconde guerre mondiale, se sont inscrites dans le mouvement de la modernité et de la démocratie libérale issue de la tradition des lumières. Cette vision a débouché sur la déclaration universelle des droits de l'homme qui affirme, en 1948, la dignité et l'égalité inhérente de toute personne humaine, et vise à protéger ses droits.

Cette vision libérale, porteuse des droits de l'homme et émancipée des religions, s'est progressivement érigée en bien moral, neutre, public et universel, s'incarnant à travers des institutions internationales séculières<sup>11</sup>. Ce faisant, le domaine religieux a été relégué à la sphère privée, circonscrite aux adeptes, ceci d'autant plus qu'il était majoritairement perçu comme passéiste par des dirigeants issus largement du monde occidental. Appliquée au développement, cette approche a permis de croire que les valeurs universelles des droits de l'homme pouvaient être transposées uniformément par une application transculturelle de valeurs et de pratiques. Cette vision montre ses limites, en renforçant les tensions entre des coalitions d'acteurs, comme cela a été le cas lors des négociations sur les objectifs de développement durable autour des questions liées à la famille et à l'égalité hommes-femmes<sup>12</sup>.

Cette dichotomie entre séculier et religieux conduit, et en même temps s'alimente, d'une méconnaissance réciproque des institutions internationales séculières et des organisations confessionnelles<sup>13</sup>. Or, s'engager dans un dialogue demande de la part des acteurs impliqués une connaissance minimale des modes de fonctionnement et des approches des autres acteurs<sup>14</sup>. Cette méconnaissance a par ailleurs alimenté la peur d'être instrumentalisé, de la part des religions comme de la part des organisations internationales.

En pratique, à l'exception notable des initiatives prises par la Banque mondiale dans les années 2000 sous l'impulsion du Président James Wolfensohn pour établir des partenariats avec les acteurs religieux, une réticence à travailler avec les institutions confessionnelles a longtemps prévalu. En témoignent les débuts du groupe de travail inter-agences sur Religions et Développement créé en 2009 par les Nations Unies à l'occasion de la revue à mi-parcours des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le mandat de ce groupe était de chercher à partager les connaissances et construire les capacités des Nations Unies pour travailler avec les organisations confessionnelles dans le contexte des OMD. Cependant le souhait de certains participants de développer des lignes directrices communes n'a alors pas été accepté car « cela aurait impliqué une forme de reconnaissance que la religion était importante. Plus encore, avoir des lignes directrices communes aurait donné implicitement une légitimité à une catégorie d'« acteurs religieux » complexes et difficiles à définir. » (Karam A, 2015).

Outre les divergences d'appréciation entre organisations internationales, on note un décalage entre les prises de position de principe et la pratique opérationnelle : les questions de population et de santé de la reproduction figurent parmi les questions les plus controversées.

---

<sup>11</sup> Voir l'article de Philip Fountain (Fountain P, 2013)

<sup>12</sup> Régis Debray note que ce « crédo unanimiste est devenu un obstacle à un dialogue en réciprocité, à l'échelle du monde, entre dominants et dominés » (Debray R, 2009).

<sup>13</sup> Katherine Marshall a dressé un tableau des divergences dans les perceptions réciproques (Marshall K, 2013).

<sup>14</sup> Il s'agit aussi de comprendre que les différences de positions d'un groupe social à un autre ne dépendent pas que du facteur religieux, non plus que des seuls aspects d'appartenance nationale ou de catégorie sociale.

Cependant, au plan opérationnel, le FNUAP et ONUSIDA, les deux agences des Nations Unies dont le mandat inclut ces aspects, ont publié dès 2009 des lignes directrices portant sur leur engagement avec les organisations confessionnelles. Par comparaison, le HCR, dont l'action porte sur les réfugiés, et le PNUD, qui traite de la gouvernance et du développement, ne l'ont fait qu'en 2014 (UNFPA, 2009; UNAIDS 2009; UNHCR, 2014; PNUD, 2014). L'urgence de la lutte contre le VIH/SIDA et la présence des acteurs religieux sur le terrain a donc conduit à un rapprochement pragmatique dépassant les querelles et a priori idéologiques.

## **Prise en compte des dimensions culturelles et religieuses dans les négociations internationales**

### **Le rôle des acteurs confessionnels**

#### **Exemples de l'Agenda 2030 et de la Conférence sur les changements climatiques (COP 21)**

Membres : Patricia Manceau, Lucy de Noblet, Baudoin Roger, Chantal Verger, Daniel Verger

#### **Introduction de l'article (proposition à reformuler en fonction de ce qui figurera dans l'introduction)**

Si la prise en compte des dimensions culturelles et religieuses est longtemps restée largement occultée par les institutions internationales, une évolution nette a vu le jour au tournant des années 2010, tant au niveau des Nations Unies que du groupe de la Banque mondiale. La reconnaissance du rôle moteur que peuvent jouer les religions dans la mobilisation pour le développement et la lutte contre le changement climatique facilite un dialogue accru et la mise en place ou l'extension de partenariats entre organisations internationales et acteurs confessionnels. Ce renouvellement s'est notamment exprimé à l'occasion des négociations majeures qu'ont suscitées la préparation de l'agenda 2030 sur le développement durable et de la COP 21 sur les changements climatiques.

Après avoir analysé l'évolution de l'approche des organisations internationales vis-à-vis des religions et du fait religieux, cet article explore comment les grandes religions se positionnent par rapport aux débats internationaux sur le développement, comment elles agissent pour se faire entendre dans les négociations internationales, et quel est leur impact. Dans cet article, l'analyse est ciblée prioritairement sur les religions chrétiennes et musulmanes. Représentant ensemble 55% de la population mondiale, celles-ci sont présentes dans tous les continents, dans les pays développés comme dans les pays les plus pauvres. L'étude utilise les exemples de l'agenda 2030 (négociation des objectifs du développement durable (ODD) adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015) et du changement climatique (négociation des engagements dans le cadre de la COP 21 tenue à Paris en décembre 2015), deux négociations internationales majeures qui mobilisent la communauté internationale depuis plusieurs années.

### **1. Un nouvel essor au tournant des années 2010**

#### ***1.1. Les ODD : d'une meilleure reconnaissance à une volonté de coopérer***

Du fait de sa nature fortement participative, le processus de préparation des ODD organisé par les Nations Unies a marqué une relance des consultations entre organisations internationales et acteurs confessionnels. Le groupe de travail inter-agences constitué en 2009 a piloté une série de séminaires qui ont culminé en juillet 2015 avec les rencontres interconfessionnelles menées sous les auspices de la Banque Mondiale et des Nations Unies (Encadré 1). Ce regain d'intérêt marque également une prise de conscience plus grande du rôle des religions dans l'atteinte des objectifs de développement international. Ainsi, le PNUD affirme-t-il en 2014 : « La foi est importante pour les personnes comme pour le développement. Dans de nombreuses parties du monde, les organisations confessionnelles et les leaders religieux sont influents dans les sphères politiques et sociales et sont largement écoutés au sein de la société. Leur présence dans les communautés locales, couplée à leur capacité de délivrer des services essentiels, leur permet de mobiliser à la base, d'avoir la confiance des populations vulnérables, et d'influencer les normes culturelles, - éléments qui les placent comme des partenaires vitaux du développement.

Avec leur implication dans les communautés locales et leur positionnement de leader moral, nombre d'organisations confessionnelles et de leaders religieux ont acquis le respect des autorités locales et nationales, ce qui en fait des médiateurs de paix influents dans les contextes de tension » (PNUD, 2014).

Lors du séminaire organisé par les Nations Unies en 2014 sur religion et développement post-2015, il a également été noté que le contexte du développement humain est beaucoup plus complexe que ce que suggère la division entre monde séculier et monde religieux, et que la prise en compte de la dimension religieuse dans l'agenda du développement est à la fois indispensable pour le succès des objectifs de développement durable, mais aussi pour éviter leur échec. En effet, la dimension religieuse intervient dans de nombreux domaines, allant des secteurs sociaux et environnementaux aux aspects touchant la légitimité politique et les droits de l'homme. Par ailleurs, l'approche technocratique échoue à prendre en compte les dimensions culturelles et religieuses. Celles-ci étant ancrées dans chaque contexte, il est plus efficace de travailler à partir des contextes locaux (FNUAP, 2014).

#### **Encadré 1. Principales étapes des consultations entamées par les Nations Unies et la Banque mondiale pour la préparation des ODD**

- **2009** : Constitution du groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur Religions et Développement, avec la Banque Mondiale en tant qu'observateur.
- **2010-2012** : Processus de consultation mené par le groupe de travail inter-agences avec les organisations confessionnelles de développement pour aider à identifier leurs spécificités en lien avec le processus d'élaboration de l'agenda post-2015.
- **28 octobre 2013** : Rencontre du Président de la Banque mondiale avec le pape François au Vatican. Ceux-ci conviennent d'explorer les voies de collaboration possibles pour mettre fin à l'extrême pauvreté.
- **12-13 mai 2014** : Rencontre aux Nations Unies sur « Religion et développement post-2015 : enjeux, opportunités et orientation politique », avec 40 représentants des NU, des donateurs bilatéraux et d'organisations confessionnelles.
- **9 mai 2014** : Rencontre entre la Direction des Nations Unies et des représentants du Vatican sur l'agenda des ODD, suivi d'une audience entre le secrétaire général des Nations Unies et le pape François.
- **Février 2015** : Rencontre organisée par le Président de la Banque Mondiale Jim Yong Kim avec les directeurs d'organisations confessionnelles humanitaires et de développement et des leaders religieux ; et rencontre organisée par le Conseil économique et social des NU sur les partenariats multi-religieux pour le développement durable.
- **7-9 juillet 2015** : Conférence sur religion et développement durable organisée par la Banque mondiale et débouchant sur une série de recommandations concrètes pour l'action (Banque mondiale, 2015).
- **10-11 juillet 2015** : 2ème rencontre organisée par le groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur Religions et développement, avec un agenda ciblé sur gouvernance, paix et sécurité, et égalité hommes-femmes.

Cette prise de conscience a débouché sur l'élaboration de lignes directrices pour établir des partenariats avec les organisations confessionnelles. La Banque mondiale a partagé cette approche.



Ainsi, en juillet 2015, son Président Jim Yong Kim, accueillant les leaders des grandes organisations confessionnelles reconnaissait leur rôle dans la lutte contre la pauvreté extrême, déclarait l'intention de la Banque mondiale de reprendre le partenariat avec celles-ci, et invitait les acteurs confessionnels à tenir la Banque mondiale pour comptable d'un engagement plus systématique. Le document de synthèse de la rencontre de juillet 2015 marque de fait un tournant : « La question n'est plus si la religion est importante pour le développement (...) La question pertinente est : comment intégrer le potentiel des organisations religieuses en matière de développement ainsi que les principes et critères que l'on va appliquer pour juger l'inclusion. » (Banque mondiale, 2015).

### ***1.2. COP 21 : une dimension morale nécessaire pour surmonter l'échec de Copenhague (2009)***

Cette reconnaissance est également le fruit de la mobilisation des religions dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Dans ce domaine, les religions ont peut-être plus encore fait prendre conscience aux organisations internationales du fait que les positions éthiques peuvent avoir un impact sur les priorités financières et les décisions d'investissement.

Les Nations Unies ont substantiellement modifié leur approche des religions suite à l'échec de la Conférence de Copenhague en 2009. Les organisations confessionnelles étaient déjà actives dans le champ de l'environnement dès la Conférence de Rio en 1992. En particulier, depuis l'adoption de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Conseil Œcuménique des Eglises (COE) a été présent à toutes les conférences de l'ONU sur le climat, avec des prises de position préparées en amont. Mais l'année 2009 marque une amélioration sensible de la qualité et de l'intensité du dialogue entre Nations Unies et institutions confessionnelles. L'échec de Copenhague a fait prendre conscience aux Nations Unies de la nécessité de s'appuyer sur les sociétés civiles et, compte tenu de leur mobilisation sur les enjeux climatiques, sur les religions. Il était en effet nécessaire de dépasser le discours technique pour que les opinions publiques prennent pleinement conscience des enjeux du changement climatique et des questions environnementales, et soient alors en mesure de pousser les gouvernements à un accord. Avec l'objectif qu'une voix morale relaie et amplifie le discours technique, l'ONU a donc créé un comité de liaison inter-confessionnel, qui a travaillé en contact étroit avec le Secrétariat général tout au long de la préparation de la COP 21. A titre d'illustration, le Secrétaire Général des NU a convié les représentants des religions à un sommet inter-religieux sur le climat qui s'est tenu à New York en septembre 2014.

En tant que pays hôte, la France a également invité les religions à être pleinement acteurs de la COP 21, convaincue à la suite de l'envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète Nicolas Hulot, envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète, que la mobilisation des acteurs religieux était indispensable pour parvenir à un accord sur le climat, question éthique et universelle. Ainsi les représentants des six principaux cultes ont-ils participé en mai 2015 à un colloque au Sénat sur le changement climatique, puis en juillet, à un sommet des consciences pour le climat qui a permis de donner la parole à une quarantaine de personnalités morales et religieuses représentant les grands courants religieux de par le monde. Au plan international, un dialogue a également été organisé avec des hauts représentants des religions chrétiennes et musulmanes.

### **3. Positionnement et interventions des grandes religions dans les négociations et débats internationaux sur le développement**

Il convient tout d'abord de noter la grande diversité des religions qui font l'objet de cette étude, tant en terme de fonctionnement institutionnel que de leurs approches des questions de développement et des messages qu'elles véhiculent. Par-delà cette diversité, des points de convergences existent, autour desquels des mobilisations communes s'organisent.

L'étude de cas des négociations ayant conduit à l'adoption des objectifs de développement durable (ODD) (Agenda 2030, New York, Septembre 2015) et du texte final de la Conférence sur le climat (COP 21, décembre 2015, Paris) permettra d'apprécier la portée et les limites de l'engagement des Eglises dans les débats internationaux sur le développement.

### 3.1. Diversité des religions et de leurs approches

Chaque religion a des spécificités qui ont un impact sur leur engagement dans les débats internationaux.

L'Eglise catholique se distingue par le fait qu'elle a progressivement développé un discours sur le développement qui constitue une référence commune pour l'ensemble des catholiques. Par ailleurs, conduite par le Pape, l'Eglise catholique dispose à travers le Saint-Siège des atouts d'un Etat. A ce titre, elle dispose d'un réseau diplomatique et a un statut d'observateur permanent auprès des Nations Unies. Elle participe ainsi en tant qu'observateur aux travaux de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.<sup>15</sup> Les interventions du Saint-Siège dans les différentes instances des Nations Unies sont nombreuses<sup>16</sup> et les discours d'un pape à l'assemblée générale (5 au total) y sont traités comme des événements de portée internationale. L'unité du discours et l'organisation institutionnelle hiérarchisée et personnifiée en son sommet de l'Eglise catholique permettent de donner une forte cohérence et une grande visibilité à ses messages - ce d'autant plus que les évêques ont charge de les relayer au niveau des Etats. Cette unité du socle de la doctrine sociale n'exclut toutefois pas des interprétations et des points de vue différents sur des sujets de société importants. Ainsi, dans le cadre des discussions concernant l'Agenda 2030, les évêques d'Afrique et de Madagascar sont allés beaucoup plus loin que le Vatican dans une critique sans appel de l'approche du genre et des aspects touchants la santé de la reproduction.<sup>17</sup> Par contraste, les Eglises protestantes et orthodoxes offrent un paysage éclaté et une organisation plus décentralisée. Même si elles se réfèrent au même corpus théologique de base, les Eglises peuvent en donner une interprétation différente, avec ce que cela peut avoir comme conséquence sur leur vision du développement et de l'environnement. Dans ce contexte, le Conseil Oecuménique des Eglises (COE), communauté de 345 Eglises membres représentant plus de 500 millions de chrétiens<sup>18</sup>, joue un rôle important en matière d'engagement international. Souhaitant apporter un témoignage crédible, le COE permet de définir et de communiquer des positions communes dans les enceintes internationales, notamment aux Nations Unies. Le COE est en particulier très engagé sur les questions d'environnement et a été très actif dans la préparation des conférences sur le changement climatique.

L'Islam est structuré d'une manière encore différente. Lui aussi divisé entre plusieurs courants/obédiences, il s'incarne par contre plus facilement dans le tissu politique que les Eglises chrétiennes, la frontière y étant plus poreuse entre le politique et le religieux. Toutefois, le pouvoir politique garde une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir religieux, et les prises de parole des représentants des républiques (ou monarchies) islamiques dans les enceintes internationales ne peuvent s'apparenter à des positions prises au nom de l'Islam.

---

<sup>15</sup> Plus d'information sur le site de la représentation permanente du Saint-Siège: <http://www.holyseemission.org/>

<sup>16</sup> Liste des interventions sur [http://www.vatican.va/roman\\_curia/secretariat\\_state/2015/index\\_fr.htm](http://www.vatican.va/roman_curia/secretariat_state/2015/index_fr.htm)

<sup>17</sup> Dans une déclaration commune adoptée en juin à Accra (Ghana) et préparée « au vu des évolutions actuelles sur le continent africain, en perspective du Sommet des 25-27 septembre à New-York devant adopter un « plan mondial de développement post-2015 » », ils dénoncent une « résurgence terrifiante de l'esprit colonialiste se déguisant sous les noms alléchants de liberté, égalité, droits, autonomie, démocratisation et développement. » Cette déclaration a été envoyée aux chefs d'Etat et de gouvernements africains, au Secrétaire général de l'ONU et aux responsables des institutions panafricaines (La Croix, 2015).

<sup>18</sup> Dont la plupart des Eglises orthodoxes, un grand nombre d'Eglises anglicanes, baptistes, luthériennes, méthodistes et réformées, ainsi que de nombreuses Eglises unies et indépendantes. <https://www.oikoumene.org/fr/about-us>

L'Organisation de Coopération Islamique (OCI), qui compte 57 Etats, se veut le porte-voix du monde musulman, dont elle cherche à assurer la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les peuples. L'Organisation entretient des relations de concertation et de coopération avec l'ONU et d'autres organisations inter-gouvernementales<sup>19</sup>. L'OCI offre également un cadre d'échanges entre Etats membres sur les enjeux internationaux.

Par-delà cette diversité, des points de convergence existent. En particulier, la lutte contre la pauvreté et la « sauvegarde de la création », et donc les questions du développement durable ainsi que de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique, avec, au coeur de ces problématiques, le respect de la dignité humaine, mobilisent fortement chrétiens comme musulmans. S'il s'agit de préoccupations communes, l'Eglise catholique a été particulièrement active dans les débats qui ont accompagné la préparation des ODD, tandis que les protestants et les orthodoxes se sont particulièrement mobilisés autour des négociations sur le changement climatique.

### **3.2. Négociation des objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015**

#### ***3.2.1. Mettre fin à la pauvreté et à l'exclusion : un agenda commun aux acteurs confessionnels :***

Mettre fin à la pauvreté est un impératif moral et religieux que partagent toutes les religions. C'est aussi un message qu'elles se sont employées à faire passer à l'occasion de la préparation des ODD, à travers des actions communes au plan national comme international. Ainsi, en avril 2015, plus de 30 leaders représentant toutes les grandes religions ont lancé un appel à l'action pour mettre fin à la pauvreté d'ici 2030, appel renouvelé lors du Sommet des Nations Unies au cours d'une conférence organisée avec la Banque mondiale et les Nations Unies.<sup>20</sup> Basé sur une compréhension commune de la possibilité de vaincre l'extrême pauvreté et de son urgente nécessité pour rendre justice et respecter la dignité humaine en secourant les plus vulnérables, le texte appelle à une action holistique qui englobe lutte contre la pauvreté, contre le changement climatique et contre l'injustice, avec ce que cela suppose de volonté sociale et politique et d'ancrage dans une démarche spirituelle.

#### ***3.2.2. Placer l'homme au cœur d'un nouveau paradigme du développement – L'approche promue par l'Eglise catholique dans les négociations***

L'agenda du développement post-2015 avait été au cœur de la rencontre entre le Pape François et le Secrétaire général des Nations Unies tenue au Vatican le 9 mai 2014. Durant la phase des négociations inter-gouvernementales et jusqu'au discours prononcé par le Pape à l'assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015, la mission d'observation du St Siège auprès des Nations Unies est intervenue à de nombreuses reprises, mettant en exergue les points suivants<sup>21</sup> :

- L'ONU joue un rôle fondamental en tant qu'apportant une réponse juridique et politique appropriée aux défis contemporains en matière de développement, d'aide humanitaire, de droits de l'homme et de prévention des conflits.
- L'Eglise soutient le principe d'un Agenda 2030 ciblé sur l'éradication de la pauvreté et le refus de l'exclusion. Cet agenda universel doit parler à chacun, unir et non diviser.

---

<sup>19</sup> Plus d'information sur le site: [http://www.oic-oci.org/oicv2/page/?p\\_id=133&p\\_ref=37&lan=fr#annual](http://www.oic-oci.org/oicv2/page/?p_id=133&p_ref=37&lan=fr#annual)

<sup>20</sup> « Mettre fin à la pauvreté : un impératif moral et spirituel » ; appel signé par des représentants des Bahaïs, du bouddhisme, du christianisme, de l'hindouisme, de l'Islam et du judaïsme (<https://www.upf.org/united-nations-relations/373-sustainable-development-goals/6755-faith-leaders-issue-call-to-end-poverty-by-2030>)

<sup>21</sup> La mission est aussi intervenue sur les questions de paix et de sécurité et sur des thèmes concernant les femmes et la dignité humaine (<http://www.holyseemission.org/contents%5C/events/events-563a2dec914f26.17656453.php>).

Les hommes partagent une maison commune, mais aussi une origine, une histoire et une destinée communes.

- Du fait de sa dignité, la personne humaine est au cœur du développement, non seulement comme bénéficiaire principal, mais aussi comme moteur du développement durable. En corollaire, les phénomènes croissants d'exclusion sociale constituent un déni de la dignité humaine.
- Un nouveau paradigme pour le développement est nécessaire. Basé sur la solidarité et respectueux de la dignité humaine et de l'environnement il doit intégrer étroitement les dimensions économiques, sociales et environnementales et prendre en compte le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Les droits à un toit, au travail et à la terre ainsi que la liberté de pensée doivent être considérés comme un minimum absolu.
- Le droit à l'éducation (et notamment celui des filles) est essentiel, et ce droit doit être assuré en premier lieu par la famille – ce qui suppose liberté de pensée et liberté religieuse. La famille, unité fondamentale de la société, doit être soutenue en tant que premier agent du développement.
- Une attention renouvelée aux droits de l'homme s'impose dans un monde où le droit à la vie, la liberté et la sécurité ne sont pas assurés. Cela suppose une société qui assure la protection juridique du droit à la vie pour tous et la fourniture des besoins essentiels.
- Les questions de population doivent être intégrées dans l'agenda post-2015 ; le défi n'étant pas tant la croissance de la population que la mise en œuvre de politiques qui stimulent l'emploi, assurent les services sociaux de base, encouragent la bonne gouvernance et favorisent les transferts de technologie. Dans tous les cas les politiques de coercition doivent être évitées.
- Des mécanismes de suivi robustes, transparents, appropriés et adaptés aux capacités de chaque pays sont essentiels pour assurer la mise en œuvre effective des ODD.

Par ailleurs, le Saint-Siège a demandé de façon répétée d'éviter toute ambiguïté ou langage controversé qui contredise les lois et les valeurs religieuses et culturelles des Etats membres.

### **3.2.3. Impact du discours et de la mobilisation des acteurs confessionnels**

Les religions ont accueilli favorablement l'agenda post-2030 pour le développement durable et se sont engagées à en appuyer la mise en œuvre. Ainsi, le 1er octobre 2015, lors de sa rencontre annuelle, l'OCI a réaffirmé « l'engagement de ses Etats membres à réaliser les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles fixées par l'Agenda pour la prospérité de leurs peuples et pour améliorer leurs conditions sociales, économiques et de vie, en ligne avec les objectifs de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'OCI, tout en affirmant que chaque Etat a, et doit librement exercer, la souveraineté permanente totale sur ses richesses, ses ressources naturelles et son activité économique ».<sup>22</sup>

L'Eglise catholique considère l'Agenda 2030 comme un signe important d'espérance. Compte tenu des positions qu'elle a affirmées, elle peut se féliciter des références à la primauté portée à l'éradication de la pauvreté « sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions », présentée comme le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face ; au fait de ne laisser personne de côté et le lien explicite avec la dignité de la personne humaine ; à l'intégration des trois dimensions du développement durable (économique, social et environnemental) ;

---

<sup>22</sup> <http://www.oic-oci.org/oicv2/upload/conferences/acm/2015/fr/Sommaire-du-President.pdf>

au respect de la diversité culturelle<sup>23</sup> ; à la lutte contre les inégalités ainsi qu'à la protection des droits de l'homme et à la promotion de l'égalité hommes-femmes ; et à la mise en place d'un cadre de suivi rigoureux et approprié par les pays est également mentionnée.

Le texte ne reflète cependant pas les points de vue exprimés par l'Église catholique sur deux aspects principaux, ce qui a conduit le Saint-Siège à exprimer sept réserves sur le texte final :

- L'objectif d'un accès universel à la santé sexuelle et de la reproduction y compris dans un objectif de planning familial (para 26 et objectifs 3.7 et 5.6). Le Saint-Siège défend une vision holistique de la santé qui exclue l'avortement, et estime que certaines méthodes de planning familial ne respectent pas la liberté des conjoints, la dignité humaine et les droits de l'homme. Il faut noter toutefois que le texte se réfère uniquement au plan d'action de la Conférence internationale de Beijing sur population et développement, sans établir de lien avec des enjeux démographiques qui ont été soulevés ultérieurement. Le paragraphe 25 mentionne à cet effet que l'accès à l'éducation est le moyen pour les pays de toucher un dividende démographique<sup>24</sup>.
- L'absence de reconnaissance du rôle de la famille comme élément fondamental de la société et premier agent du développement. Une version du texte discuté lors des négociations reconnaissait ce rôle dans un paragraphe dédié à la famille, mais celui-ci a par la suite été retiré<sup>25</sup>. Or l'affirmation du caractère central de la famille, qui inclut le rôle et le droit des parents à éduquer leurs enfants ainsi que leurs droits à la liberté religieuse, était un point d'attention fort du Saint Siège.

Plus largement, il faut noter le fort accent mis sur l'égalité hommes-femmes, qui prévaut sur celui mis sur les droits de l'homme.<sup>26</sup> Sur ces sujets de société aux forts soubassements culturels et religieux, des lignes de fracture sont apparues, opposant souvent les pays de l'OCDE, mettant en priorité l'égalité hommes-femmes - quitte à placer au second rang la reconnaissance de la diversité culturelle - et les pays du G77 et de la Chine.

Enfin, on peut penser que l'appel, lancé notamment par l'Église catholique, à tirer parti de la négociation de l'agenda 2030 pour repenser l'approche globale et productiviste du développement et favoriser un changement de paradigme permettant de dépasser le modèle actuel mono-culturel n'ait été que partiellement saisi. Si des engagements forts sont annoncés, la contradiction inhérente entre un modèle de croissance illimitée et l'appel à un usage responsable des ressources ne semble pas levée.

---

<sup>23</sup> Reprise au paragraphe 38: « Nous avons conscience de la diversité naturelle et culturelle du monde et savons que toutes les cultures et toutes les civilisations peuvent contribuer au développement durable, dont elles sont des éléments indispensables. »

<sup>24</sup> « (...) Nous nous efforcerons d'offrir aux enfants et aux jeunes un environnement favorable (...), préparant par là même nos pays à toucher un dividende démographique, notamment grâce à la sécurité dans les écoles et à la cohésion des communautés et des familles ».

<sup>25</sup> Version du 8 juillet 2015: "38. Nous reconnaissons le rôle de la famille comme contributeur au développement durable; une mesure du succès du nouvel Agenda sera sa capacité à renforcer et protéger toutes les familles." Il semble que le retrait de ce paragraphe ait été effectué suite à des divergences sur la définition de la famille. Ainsi, l'Arabie Saoudite et la Pologne ont exprimé leur soutien à une vision traditionnelle de la famille constituée par le mariage d'un homme et d'une femme, alors que le Chili regrettait que la diversité sexuelle ne soit pas reconnue.

<sup>26</sup> L'égalité hommes-femmes est citée dans le préambule, puis dans le paragraphe 3 de l'introduction, a un objectif dédié (5), et 11 des 17 objectifs ont des cibles concernant l'égalité hommes-femmes. Les droits de l'homme ne sont mentionnés que dix fois dans le texte. Et en leur sein, la liberté religieuse n'est citée que deux fois.

### 3.3. COP 21 – novembre-décembre 2015

#### 3.3.1. *Une grande convergence des religions sur le respect de la création et la lutte contre le changement climatique*

A travers la préoccupation de la « sauvegarde de la création », les Eglises chrétiennes se sont intéressées dès les années 1970 aux questions d'environnement. C'est à cette période que le Conseil Oecuménique des Eglises (COE) a élaboré le concept de communautés durables.

Pour le COE, la protection de la création et la justice sont en jeu dans l'approche du changement climatique. Le modèle planétaire actuel de développement met en péril la vie et les moyens d'existence d'un grand nombre de personnes, surtout parmi les populations les plus défavorisées, et il détruit la biodiversité. En particulier, dans ses diverses déclarations faites lors de la préparation et au cours de la COP 21, le COE a mis l'accent sur le devoir moral de s'attaquer concrètement au changement climatique et de faire preuve de responsabilité vis-à-vis des générations futures. Le COE met en particulier en avant la nécessité d'adopter des mesures concrètes en faveur de la justice climatique, qui suppose de délaisser le modèle actuel fondé sur les énergies fossiles, une consommation insoutenable et une croissance illimitée.<sup>27</sup> Le COE appelle donc à un accord juste, ambitieux et contraignant limitant les émissions de gaz à effet de serre, incluant un objectif d'appui à l'adaptation des pays les plus vulnérables, confirmant les engagements financiers pris pour aider ces pays dans cette démarche, et comportant un système rigoureux de suivi des engagements. Ces actions relèvent de la responsabilité des autorités politiques, mais aussi de l'engagement de chacun. Ainsi les Eglises signataires s'engagent-elles à promouvoir un comportement responsable, revisitant les modes de consommation, prévenant les risques liés aux changements climatiques et renforçant la prise de conscience des enjeux du changement climatique.

L'approche de l'Eglise catholique est exprimée dans l'encyclique *Laudato Si* promulguée en juin 2015 par le pape François. Selon l'encyclique, la crise écologique appelle à une réflexion sur l'homme, débouchant sur une « écologie intégrale » (en écho au développement intégral promu par Paul VI dans *Populorum Progressio*) qui reconnaît l'existence de certaines limites éthiques. Le modèle basé sur la croissance économique réduit les êtres humains à des outils de production et menace l'environnement en considérant la nature comme une ressource inépuisable à exploiter. Notant que les sociétés stables et prospères ne peuvent se construire sur l'individualisme égoïste, l'encyclique appelle à passer d'une culture du déchet à une culture de la solidarité.

Le patriarche œcuménique Bartholomeos avait quant à lui précédé le pape François dans son implication sur ce sujet et écrit une indiction encyclique en 2010 puis une lettre encyclique dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014 sur l'environnement, dans laquelle il insiste sur l'importance de la durabilité de l'écosystème terrestre ; c'est lui qui a été le promoteur de la journée du 1<sup>er</sup> septembre (premier jour de l'année ecclésiastique) comme journée de la création – initiative que l'Eglise catholique a suivi.

Le monde de l'Islam est quant à lui resté longtemps silencieux sur les questions environnementales. Ce n'est qu'à l'approche de la COP 21 que des positions s'affirment. Ainsi, dans une « Déclaration islamique sur les changements climatiques » publiée en août 2015, des experts de l'Islam et de l'environnement ont souligné l'impératif moral et spirituel de lutter contre le changement climatique<sup>28</sup>. Ils relèvent en particulier que les combustibles fossiles, qui ont été vecteurs de

---

<sup>27</sup> Voir la déclaration du Comité exécutif du COE, 18 novembre 2015 <https://www.oikoumene.org/fr/press-centre/en/resources/documents/executive-committee/2015-nov/statement-on-cop21>, sa déclaration à la COP 21 [https://unfccc.int/files/meetings/paris\\_nov\\_2015/application/pdf/cop21cmp1\\_hls\\_statement\\_wcc.pdf](https://unfccc.int/files/meetings/paris_nov_2015/application/pdf/cop21cmp1_hls_statement_wcc.pdf) et le discours de son secrétaire général : <https://www.oikoumene.org/fr/press-centre/news/resources/documents/general-secretary/speeches/cop21-high-level-dialogue>

<sup>28</sup> Cette Conférence islamique sur le changement climatique, organisée les 17-18 août 2015 à Istanbul par le Secours Islamique Mondial et la Fondation islamique pour l'écologie et les sciences de l'environnement avec l'appui du Réseau d'action pour le climat et la collaboration de l'OCI, a rassemblé 80 universitaires, religieux et représentants de la société

prospérité, sont à présent la principale cause du changement climatique, et que la quête incessante de croissance économique et de consommation corrompt et met en péril la création. Ils appellent donc les Etats nantis et les Etats producteurs de pétrole à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à investir dans la création d'une économie verte. Ils appellent également tous les peuples à passer d'une course à la croissance illimitée qui détériore l'environnement et aggrave les inégalités à un nouveau modèle de bien-être ; et le monde des entreprises et de la finance à porter plus d'attention aux responsabilités sociales et écologiques et à favoriser les énergies renouvelables et d'autres alternatives écologiques. Par ailleurs, en octobre 2015, l'OCI a consacré la 6ème Conférence islamique de ses ministres de l'environnement au changement climatique (Rabat, 8-9 octobre 2015).<sup>29</sup>

### **3.3.2. Une mobilisation intense d'acteurs confessionnels de tous horizons**

L'effort de réflexion et d'influence des acteurs confessionnels de tous horizons a culminé lors de la préparation de la COP 21, qui a suscité une mobilisation intense, avant et durant la Conférence. En particulier, au fil des ans, le COE, avec le soutien actif de certains de ses membres tels que la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM), a contribué à stimuler un vaste mouvement international en faveur de la justice climatique. Cette mobilisation a pris des formes diverses, en particulier des marches rassemblant des milliers de personnes à l'appel du COE, notamment dans les pays du nord de l'Europe, de multiples prises de position publiques et une vaste campagne de signatures aboutissant à la remise de 1,8 million de signatures à la secrétaire générale de la COP 21. Du côté catholique, l'encyclique *Laudato Si* publiée en juin 2015 a eu un fort retentissement médiatique et son message a largement débordé les sphères religieuses, influençant des composantes très diverses du monde économique et politique. Le Dalaï Lama a également publié un message pour la COP 21 en octobre 2015, appelant les hommes à résoudre les problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés et qui menacent, à travers le changement climatique, la maison commune de l'humanité<sup>30</sup>.

Un élément marquant de la mobilisation a été la multiplicité des initiatives communes à plusieurs religions. Ainsi, en juin 2015, plusieurs milliers de chrétiens, de juifs, de musulmans, de bouddhistes<sup>31</sup> et d'hindous ont manifesté à Rome pour réclamer une action internationale contre le réchauffement climatique.<sup>32</sup> En France, des chrétiens, orthodoxes, protestants et catholiques se sont rassemblés pour publier une brochure «Habiter autrement la création »<sup>33</sup> et, le 1er juillet 2015, la Conférence des Responsables de Cultes en France a remis au Président de la République une lettre commune montrant l'engagement des religions pour le climat. De même, lors d'un « Sommet des consciences pour le climat » organisé le 21 juillet 2015 à Paris, une quarantaine de personnalités morales et religieuses représentant les grands courants religieux de par le monde ont signé un appel portant sur la nécessité de mobiliser les consciences face à la menace que représente le réchauffement de la planète. Cet appel a été envoyé à chaque chef de délégation prenant part à la COP 21.

Les Eglises ont enfin envoyé de très fortes délégations à la COP 21 (par exemple 120 personnes représentant la FLM) ce qui a permis d'organiser de nombreux évènements et de multiplier les interactions avec les représentants des Nations Unies et les pays participants, y compris ceux ayant un rôle pivot tel que l'Afrique du Sud, chef de file du groupe des 77.

---

civile du monde musulman avec des représentants des instances des Nations Unies en charge des questions climatiques. (<http://www.ifees.org.uk/wp-content/uploads/2015/11/French-D%C3%A9claration-F-complete.pdf>)

<sup>29</sup> [http://www.oic-oci.org/oicv2/topic/?t\\_id=10525&t\\_ref=4151&lan=fr](http://www.oic-oci.org/oicv2/topic/?t_id=10525&t_ref=4151&lan=fr)

<sup>30</sup> <http://www.tibet.fr/actualites/message-du-dalai-lama-pour-cop21/>

<sup>31</sup> A partir de 2009, les Bouddhistes ont également commencé à prendre position sur les questions de changement climatique, avec une première déclaration bouddhiste signée par le Dalaï Lama. L'analyse Bouddhique de la crise climatique comprend deux éléments majeurs : la prise de conscience de la nature impermanente des choses et la compréhension de l'interdépendance des phénomènes.

<sup>32</sup> <http://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKCN0P90KQ20150629>

<sup>33</sup> [http://www.justice-paix.ccf.fr/IMG/pdf/Habiter\\_autrement\\_la\\_Creation.pdf](http://www.justice-paix.ccf.fr/IMG/pdf/Habiter_autrement_la_Creation.pdf)

### **3.3.3 Impact du discours et de la mobilisation des acteurs confessionnels : du gagnant-gagnant**

S'appuyant sur ces mobilisations, les Eglises chrétiennes, en particulier à travers le COE et la délégation du Vatican, ont entretenu un dialogue soutenu avec les Nations Unies durant toute la phase des négociations. Ce dialogue, nourri de leur ancrage reconnu sur le terrain, leur a permis de communiquer leur vision des enjeux des changements climatiques et des solutions à promouvoir. Certains acteurs du processus de la COP 21 affirment que l'encyclique du pape François, de par la radicalité du texte, a, également joué un rôle majeur. La déclaration islamique sur le changement climatique d'août 2015 a elle aussi eu un impact, car très concrète et s'adressant à tous, citoyens comme entrepreneurs et chefs d'Etat. Par ailleurs, du fait de l'ampleur de la mobilisation des religions, les médias ont relayé les actions et prises de position des acteurs confessionnels de façon soutenue, accroissant encore leur visibilité.

L'impact de ce plaidoyer peut se mesurer à travers la promotion de certains concepts qui ont été repris et amplifiés depuis le protocole de Kyoto. Ainsi en est-il du thème de la « justice climatique », mentionnée pour la première fois dans un accord international, et qui manifeste à la fois une attention aux victimes du changement climatique et un appel à la responsabilité des Etats et des acteurs pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique<sup>34</sup>. De même l'attention portée aux obligations concernant les droits de l'homme et la protection des plus vulnérables, que les Etats doivent respecter et promouvoir lorsqu'ils prennent des mesures pour faire face aux changements climatiques, reflète dans une large mesure les messages portés par les religions. (Le texte mentionne spécifiquement le droit à la santé, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation vulnérable, et le droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité entre les générations.)

Par ailleurs, en cherchant à s'appuyer sur les religions pour donner une assise morale allant au-delà d'un débat technique peu mobilisateur, l'ONU reconnaissait implicitement le poids de la dimension spirituelle pour changer les comportements dans le domaine du changement climatique. L'impact de la mobilisation des acteurs confessionnels et le rôle que cela a joué dans le succès de la COP 21 a d'ailleurs été explicitement reconnu. Ainsi, la « lettre de gratitude » publiée à l'issue de la COP par la Secrétaire Générale de l'UNFCCC démarre-t-elle par ces mots<sup>35</sup>:

*« A ceux qui ont marché, à ceux qui ont prié, (...) ceci est votre réussite (...)*

*Nous nous sommes rassemblés pour relever le plus grave des défis. Nous y sommes parvenus en respectant nos différences et en mettant de côté nos rivalités, en nous concentrant sur le présent que nous partageons et le futur que nous devons construire ensemble. »*

## **4. Conclusion et propositions concrètes : quels moyens pour un dialogue plus approfondi ?**

Les exemples des récentes négociations internationales sur le développement et l'environnement (ODD et COP 21) montrent que les religions ont un message à faire passer et qu'elles peuvent être entendues, notamment du fait de leur capacité d'action et de mobilisation, et de l'influence directe et indirecte qu'elles ont sur les attitudes individuelles et collectives.

---

<sup>34</sup> « Notant qu'il importe de veiller à l'intégrité de tous les écosystèmes, y compris les océans, et à la protection de la biodiversité, reconnue par certaines cultures comme la Terre nourricière, et notant l'importance pour certaines de la notion de « justice climatique », dans l'action menée face aux changements climatiques, » <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/I09f.pdf>

<sup>35</sup> Figueres C, 2015, Lettre ouverte de gratitude, 18 décembre 2015, <http://newsroom.unfccc.int/media/553336/lettre-ouverte-de-gratitude.pdf>



En termes de message, les discours des religions convergent vers la nécessité de rompre avec l'illusion d'une croissance illimitée irrespectueuse de la dignité humaine et destructrice du capital environnemental. Les religions invitent à refonder un ordre économique et social mondial qui soit basé sur la justice et le respect de l'environnement, et positionne l'homme en tant qu'acteur premier du processus de développement.

Par ailleurs, du fait de la structuration de leur discours, de leur ancrage de terrain et de l'ampleur des mobilisations qu'elles ont su générer, les religions ont gagné en légitimité. Elles sont écoutées et une partie de leur message est reflété dans les grandes conventions internationales telles que les deux exemples étudiés, ceci d'autant plus qu'elles se rassemblent et portent des messages « essentiels ».

Poursuivre et améliorer la qualité du dialogue et des partenariats entre religions et institutions publiques internationales nécessite une bonne compréhension des attentes et des modes de fonctionnement des uns et des autres. Sur les questions du développement comme sur les questions climatiques, il sera nécessaire de ne pas chercher à instrumentaliser l'autre, mais d'avoir une vision précise et partagée du positionnement de chacun.

Ainsi, les religions doivent comprendre que, pour les Nations Unies, la « normalisation » de la collaboration entre institutions internationales et organisations confessionnelles pose deux questions : 1) dans un contexte de profusion d'organisations confessionnelles aux agendas divers, identifier celles partageant la vision universelle des droits de l'homme et avec qui il est possible de développer des partenariats dans la durée; et 2) identifier des mécanismes de suivi, de redevabilité et de modalités de partenariat durables. Inversement, les aspects socio-politiques des religions doivent devenir une partie intégrante de toute analyse internationale, couvrant leur rôle dans la société comme leur dynamique interne et externe. Les organisations publiques nationales et internationales devront pour cela passer d'une analyse assumant implicitement la mise à l'écart des aspects religieux au nom d'une vision séculière considérée comme universelle, à la prise de conscience d'un jeu complexe d'interactions et d'identités multiples qu'il est vain de simplifier abusivement<sup>36</sup>.

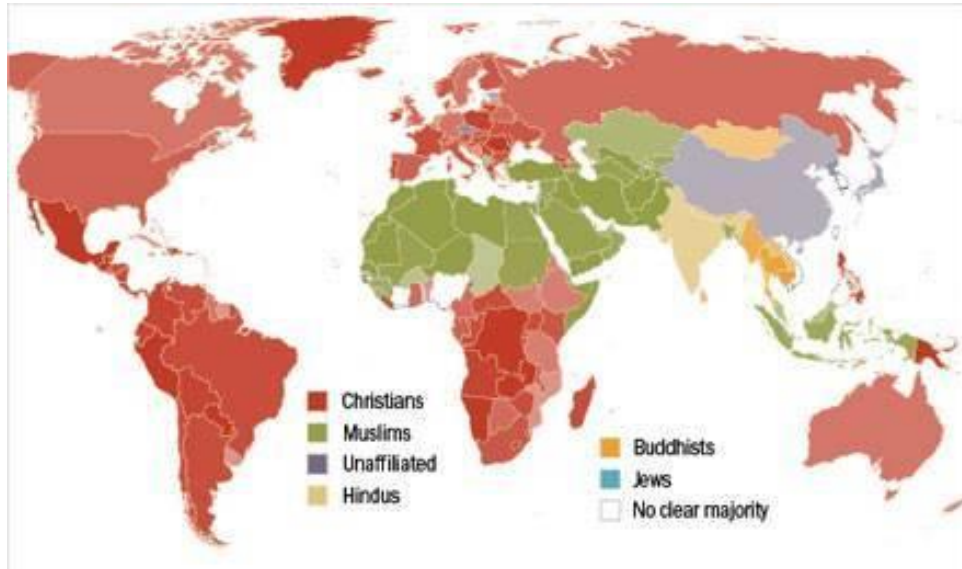
---

<sup>36</sup> Le séminaire des Nations Unies de 2014 notait, à titre d'illustration, que l'égalité des genres n'était pas seulement une question de religion, mais que des dynamiques culturelles jouaient également un rôle important (FNUAP, 2014).

## Annexe 1

### Extrait d'un article de Fabien Trécourt - publié le 18/01/2013 dans le Monde des Religions

Un think tank américain a « photographié » la dynamique démographique des principaux groupes religieux à l'échelle de la planète.



© Pewforum

En 2010, huit personnes sur dix s'identifient à un groupe religieux. C'est le principal constat de la dernière étude démographique du Pew Forum on religion & public life, un centre de recherche indépendant basé aux États-Unis. 5,8 milliards d'individus, soit 84 % d'une population mondiale estimée à 6,9 milliards de personnes, se déclarent membres de l'une des cinq grandes religions : bouddhisme, christianisme, hindouisme, islam, judaïsme. 16 % ne se reconnaissent dans aucune, une partie restant cependant attachée à des principes spirituels — la croyance en un dieu, par exemple.

Les chrétiens sont majoritaires : ils représentent 32 % de la population mondiale. Sur les 2,2 milliards de chrétiens, environ la moitié sont catholiques (1,2 milliards), 37% protestants et 12% orthodoxes.

Viennent ensuite les musulmans (23 %), les hindous (15 %), les bouddhistes (7 %) et enfin les juifs (0,2 %). Les non affiliés sont donc le troisième groupe le plus important, juste devant les hindous, du point de vue du nombre (16 %). Quelque 400 millions d'individus, soit 6 % de la population mondiale, sont attachés à une religion traditionnelle — africaine, chinoise, amérindienne, aborigène... Un peu moins de 1 % évoque d'autres croyances, comme le sikhisme, le shintoïsme, le taoïsme ou encore le zoroastrisme.

Les chrétiens forment aussi le groupe le plus dispersé. Un quart vit en Europe, un autre en Amérique latine et caribéenne, un troisième en Afrique. 12 % vivent en Amérique du Nord, 13 % dans la région Asie – Pacifique. Les chrétiens d'Orient — quelque douze millions d'individus — représentent moins de 1% du groupe dans le monde. Les autres religions sont plus concentrées. Plus de 90 % des bouddhistes ou des hindouistes vivent en Asie, ainsi que 76 % des non affiliés et 62 % des musulmans (des chiffres à relativiser puisque les habitants de cette région sont plus nombreux sur tous les plans.)

## Bibliographie

- Auza B, 2015, Déclaration de l'Archevêque Bernadito Auza aux Nations Unies, 13 Octobre 2015, 2015, <http://www.holyseemission.org/contents/statements/statements-561d204fd23b79.77649742.php>.
- Banque mondiale, 2015, La religion et le développement durable - Etablissement des partenariats pour terminer la pauvreté extrême - Les résultats clés et recommandations pour l'action, 7-9 juillet 2015, Washington, <http://iliflc.com/wp-content/uploads/2015/10/La-Religion-et-le-Developpement-Durable-Les-r%C3%A9sultats-cl%C3%A9s-et-recommandations-pour-action.pdf>
- Debray R, 2009, Le moment fraternité, NRF, Paris, 2009
- Fountain P, 2013, Le mythe des ONG religieuses : le retour de la religion dans les études du développement, Revue internationale de politique de développement, 4.1., 2013,
- Karam A., 2015, Religion and the SDGs – The ‘New Normal’ and Calls for Action”, Inter Press Service (IPS), <http://www.ipsnews.net/2015/07/opinion-religion-and-the-sdgs-the-new-normal-and-calls-for-action/>, and Sustainable development goals engendering new partnerships, Inter-Press Service (IPS), 9 October 2015, <http://theinterfaithobserver.org/journal-articles/2015/10/9/sustainable-development-goals-engendering-new-partnerships.html>
- La Croix, 2015, Les-évêques-africains-dénoncent-l'esprit-neocolonialiste-occidental, <http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Actualite/Monde/Les-évêques-africains-dénoncent-l'esprit-neocolonialiste-occidental-2015-09-18-1358057>
- Marshall K, 2013, Revisiter le renouveau du religieux dans le développement : une critique de Philip Fountain, Revue internationale de politique de développement, 4.1., 2013
- Pape François, Laudato Si, 18 juin 2015, [http://w2.vatican.va/content/dam/francesco/pdf/encyclicals/documents/papa-francesco\\_20150524\\_enciclica-laudato-si\\_fr.pdf](http://w2.vatican.va/content/dam/francesco/pdf/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si_fr.pdf)
- PNUD, 2014, UNDP guidelines on engaging with faith-based organisations and religious leaders, 2014, [http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/partners/2014\\_UNDP\\_Guidelines-on-Engaging-with-FBOs-and-Religious-Leaders\\_EN.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/partners/2014_UNDP_Guidelines-on-Engaging-with-FBOs-and-Religious-Leaders_EN.pdf)
- Sen A, 2010, Identité et Violence – L'illusion du destin, Odile Jacob, Paris, 2010
- United Nations, 2015, Objectifs de développement durable, New York
- UNFCCC, 2015, Accord de la COP 21, <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09f.pdf>, Paris
- UNAIDS, 2009, [UNAIDS Partnership with Faith-based Organizations: UNAIDS Strategic Framework](#) (2009)
- UNFPA, 2014, Religion and development post-2015 – Report of a consultation among donor organisations, UN development agencies and faith-based organisations, New York 12-13 May 2014, <http://www.unfpa.org/fr/node/8939>
- UNFPA 2009, [UNFPA Guidelines for Engaging Faith-based Organisations as Agents of Change](#) (2009)
- UNHCR, 2014, [UNHCR Partnership Note on Faith-Based Organizations, Local Faith Communities and Faith Leaders](#) (2014).
- Verger C, Pratiques de développement – L'action des chrétiens et des Eglises dans les pays du Sud, Karthala, 1995
- Verger D, 2015 – Une année historique pour le développement, Etudes, Décembre 2015

WIN/Gallup International, 2015, End of Year Survey, 13 April 2015,  
<http://www.wingia.com/web/files/news/290/file/290.pdf>

### **Entretiens**

Guillermo Kerbel, Conseil Œcuménique des Eglises, Coordinateur du Pôle Création et Justice Climatique

Martin Kopp, Responsable Plaidoyer Climat, Fédération Luthérienne Mondiale,

Stéphanie Lux, Conseillère auprès de N. Hulot, Envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète, pendant la COP21

Jean-Christophe Peaucelle, Conseiller pour les Affaires religieuses, Ministère des Affaires Etrangères, Paris